



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Veillez RÉDIGER EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE, SIGNER et BALAYER la présente page couverture et l'inclure sous forme de document PDF à votre demande remise par courriel.

Programme Construction verte en bois (CVBois) de RNCan Formulaire de manifestation d'intérêt (MI)

Nom du demandeur :

Titre du projet :

Date de remise (MM/JJ/AA) :

Attestations :

En remettant la MI, le demandeur :

1. est constitué ou enregistré sur le plan juridique au Canada.
2. a lu et comprend les modalités du programme Construction verte en bois (CVBois) de RNCan indiquées dans le présent formulaire de MI et le guide du demandeur.
3. comprend que tout renseignement de nature exclusive ou confidentielle fourni dans le cadre de la soumission par une partie est fait avec l'approbation de cette partie. Les examinateurs et experts-conseils fédéraux et provinciaux sont liés par les obligations de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels en matière de gestion de données confidentielles.
4. comprend et reconnaît qu'au cas où le projet serait accepté en vertu du programme CVBois de RNCan, Ressources naturelles Canada (RNCan) ne se soumet à aucune responsabilité ou obligation, ni aucun engagement relativement à une contribution financière au projet jusqu'à la signature d'un accord de contribution écrit par les deux parties.
5. comprend que les coûts du projet présentés dans le présent formulaire DOIVENT ÊTRE soutenue par au moins un analyse/estimation des coûts de classe D.
6. comprend que le financement obtenu en vertu du programme CVBois de RNCan ne servira pas à acheter des matériaux en bois pour le projet de construction proposé.
7. comprend que la personne qui signe ci-dessous atteste qu'il ou elle a fourni les documents nécessaires pour produire une demande détaillée, comme l'indique la liste de vérification de la demande pour le programme CVBois de RNCan, et qu'il ou elle possède les pouvoirs nécessaires pour faire une demande auprès du programme CVBois de RNCan pour le compte de son entreprise.

Veillez signer ci-dessous pour confirmer ces attestations :

Signature:

Date :

Nom de l'agent dûment autorisé pour le demandeur :

Titre :

LISTE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER DE DEMANDE

Veillez remplir la liste de vérification suivante pour confirmer que votre dossier de demande est complet.

Les éléments ci-dessous doivent faire partie du dossier de demande, exception faite des documents justificatifs techniques.

Liste de vérification du dossier de demande :

1. Les trois parties du formulaire de MI sont remplies
Inclus Oui/Non

2. Documents de partenariat juridique (p. ex., ententes de partenariat)
Inclus Oui/Non

3. Plan d'activités joint
Inclus Oui/Non

4. Analyse des coûts de classe D et coûts marginaux du projet
Inclus Oui/Non

5. Documents justificatifs techniques joints (plans d'ingénierie préliminaires, études de faisabilité, estimations des coûts, plan d'implantation, etc.)
Inclus Oui/Non

6. Lettres d'appui des autorités compétentes, experts-conseils, partenaires, fournisseurs de matériaux, etc.
Inclus Oui/Non

REMARQUES

1. Le demandeur a la responsabilité de veiller à ne pas dépasser le nombre maximal de mots pour chaque question. La taille des cases du présent formulaire ne reflète pas la limite sur le plan des mots; par conséquent, veuillez utiliser l'outil « Nombre de mots » du menu « Outils ».
2. Sauf indication contraire, le « projet proposé », le « projet » ou la « MI » dans le présent formulaire de demande font référence au projet proposé présenté au programme CVBois de RNCAN.
3. Le fait de remplir et remettre la présente demande au programme CVBois de RNCAN ne laisse pas entendre que le projet proposé sera approuvé par les responsables du programme.
4. Les demandeurs doivent présenter tous les renseignements précisés dans le présent formulaire de demande. L'omission de renseignements nécessaires dans le formulaire de MI peut mener au rejet de la MI. Le demandeur a la responsabilité de veiller à ce que le formulaire de MI démontre de manière claire et approfondie la façon à laquelle on répond à chaque critère coté et obligatoire. L'information technique jointe est nécessaire pour justifier les renseignements qui figurent au formulaire de MI.
5. Le demandeur doit fournir les renseignements dans le format le plus concis possible, tout en fournissant une quantité suffisante de détails pour assurer l'entière compréhension des examinateurs.
6. Le présent formulaire de demande est confidentiel une fois rempli, à l'exception du Résumé (Q1-Q4).
7. Pour nombre de questions, les demandeurs doivent fournir des renseignements supplémentaires sous forme de pièces jointes (p. ex., plan d'activités, lettres d'appui, plans d'ingénierie, calendrier du projet, etc.). Ces pièces jointes doivent être ainsi nommées : [ENTREPRISE_TITRE DU PROJET_DESCRIPTION.pdf]. La description indique la nature de la pièce jointe. On inclut ces pièces jointes dans le courriel de remise du formulaire de demande.
8. Une fois le formulaire de demande rempli, il faut nommer le document ainsi : [ENTREPRISE_TITRE DU PROJET_RNCAN_DEMANDE_CVBois.doc] et l'envoyer par courriel à RNCAN à l'adresse nrcan.gcwood-cvbois.rncan@canada.ca

Veillez consulter la troisième partie du guide du programme CVBois de RNCAN pour des renseignements sur l'évaluation des projets.

PREMIÈRE PARTIE : RÉSUMÉ

(L'information du Résumé Q1-Q4 peut être rendue publique.)

Cette partie, dans son ensemble, doit donner aux examinateurs un portrait clair du demandeur, du projet et de l'harmonisation du projet avec les objectifs et exigences fondamentaux du programme CVBois de RNCAN (voir la partie 2.1 du guide du demandeur). Il faut démontrer la manière à laquelle le projet constitue une progression envers l'utilisation du bois pour la construction au Canada.

1. Demandeur pour le projet (dénomination sociale de l'entreprise) :

2. Nom du projet :

3. Emplacement du projet :

Ville :

Province :

4. Fournir une brève description des objectifs, extraits et résultats du projet proposé et indiquer de quelle façon il constitue une progression envers l'utilisation du bois lors de la construction de bâtiments non résidentiels et de faible hauteur au Canada (maximum de 300 mots) :

5. Indiquez la catégorie de bâtiment – veuillez sélectionner une seule catégorie:

Commercial/industriel – p. ex., commerce de détail, entrepôt, magasin de type boîte, usine, aire d'entreposage, etc

Bureau/institutionnel – p. ex., immeuble de bureau, école, établissement de santé, etc.

6. Date de début prévue du projet (AAAA/MM) :

7. Date de fin prévue du projet (AAAA/MM) :

Financement par reconduction demandé au programme CVBois de RNCAN :

Montant: \$ _____

% du projet total: ____%

Financement des activités du demandeur:

Montant: \$ _____

% du projet total: ____%

Assuré: Oui Non

Financement provenant d'autres sources (ajouter des rangées pour chaque organisme)

Montant: \$ _____
% du projet total: ____ %
Assuré: ___ Oui ___ Non

Coût total du projet
Montant: \$ _____
% du projet total: 100%

Comparaison des coûts de base (pour un bâtiment équivalent construit de béton ou acier)
Montant: \$ _____
% du projet total: ____ %

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Coordonnées :

Le demandeur doit énumérer les coordonnées complètes des principales personnes-ressources du projet. S'il existe plusieurs points de contact, le demandeur doit indiquer les rôles et responsabilités de chaque personne ayant trait au projet.

Nom :
Titre :
Entreprise :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :
Responsabilités envers le projet (le cas échéant) :

Renseignements sur l'entreprise :

Énumérer le nombre et les exemples de projets avec bois et sans bois réalisés ou prévus par votre entreprise :

Indiquer depuis combien d'années votre entreprise mène ses activités :

Site Web de l'entreprise :

Collaboration antérieure avec Ressources naturelles Canada :

3. Votre entreprise ou vos organismes partenaires ont-ils reçu du financement de RNCan au cours des cinq dernières années?

Oui / Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom du ou des programmes de RNCan :

Dans l'affirmative, veuillez préciser la personne-ressource de RNCan ayant administré le financement antérieur :

IL FAUT RÉPONDRE AUX CRITÈRES OBLIGATOIRES POUR QUE LES PROJETS SOIENT ÉVALUÉS

Veillez consulter la partie 3.3.1 du guide du demandeur du programme CVBois de RNCan pour des renseignements sur les critères obligatoires.

DEUXIÈME PARTIE : CRITÈRES OBLIGATOIRES

1. Bénéficiaires admissibles

Les bénéficiaires admissibles sont les organismes sans but lucratif et organismes à but lucratif valablement constitués ou enregistrés au Canada.

Répondez-vous au critère ci-dessus?

Oui / Non

2. Progression de la construction

Le projet proposé doit constituer une progression en matière de construction non résidentiel et de faible hauteur en bois au Canada. Une fois en place, le bâtiment doit avoir au plus quatre étages et utiliser des produits et systèmes de bois d'ingénierie et construction de pointe.

Répondez-vous au critère ci-dessus?

Oui / Non

Décrire clairement la façon à laquelle vous répondez au critère ci-dessus (maximum de 200 mots) :

3. Emplacement

Le lieu du projet se trouve au Canada et il faut démontrer la propriété des terres, ou l'accès de longue durée aux terres, avec clarté.

Répondez-vous au critère ci-dessus?

Oui / Non

Décrire clairement la façon à laquelle vous répondez au critère ci-dessus (maximum de 100 mots) :

DEUXIÈME CRITÈRE : INNOVATION EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION

- a) Décrire la raison pour laquelle il faut considérer le projet comme une proposition réellement novatrice pour les bâtiments en bois non résidentiels et de faible hauteur (c.-à-d., nouveau produit ou système en bois de pointe, utilisation d'une nouvelle technologie, méthode de construction avancée etc.) (maximum de 400 mots) :

- b) Indiquer brièvement s'il est prévu que le projet produise de la propriété intellectuelle (PI), notamment des droits d'auteur, marques de commerce, brevets, droits afférents au dessin industriel ou secrets industriels (maximum de 200 mots) :

Remarque : Les demandeurs doivent reconnaître l'aspect « Creative Commons » et démontrer clairement leur engagement à partager l'information technique créée en vertu du financement du programme avec RNCan et d'autres intervenants.

- c) Décrire le contenu technologique canadien (le cas échéant) de la technologie novatrice utilisée par le projet (maximum de 200 mots) :

TROISIÈME CRITÈRE : EXPÉRIENCE ET EXPERTISE

Dans cette partie, le demandeur doit fournir de l'information détaillée concernant l'expérience des équipes de concepteurs en construction en bois et en création de bâtiments en bois, ainsi que l'engagement envers le projet. Il faut également indiquer l'accès aux principaux intervenants et partenaires (c.-à-d., autorités des provinces/territoires, experts-conseils, fournisseurs, etc.) ou le soutien qu'ils fournissent.

- a) Décrire l'expérience des équipes de concepteurs et constructeurs et la capacité à fournir un bâtiment en bois non résidentiel et de faible hauteur (maximum de 250 mots) :

- b) Énumérer les partenaires du projet et la nature du partenariat (maximum de 200 mots) :

QUATRIÈME CRITÈRE : PLAN D'ACTIVITÉS

Les demandeurs doivent démontrer un plan d'activités détaillé, viable et crédible comprenant le budget financier, les sources de financement, les échéanciers de délivrance de permis, le stade du permis d'aménagement pour le projet proposé, la capacité à atténuer les risques, la connaissance des conditions de construction, des mesures et un suivi du rendement clairs, ainsi que l'expérience de l'équipe du projet vis-à-vis du respect du budget et du calendrier. De même, le demandeur doit démontrer un libre accès au lieu proposé et détailler les conditions particulières du pouvoir de prêt à respecter avant de commencer le projet de construction.

- a) Décrire le plan d'activités du projet (maximum de 500 mots) :

Note : Un plan d'activités complet devrait être attaché.

- b) Existe-t-il des conditions particulières du pouvoir de prêt à respecter avant de commencer le projet de construction (p. ex., pourcentage de vente ou de location des logements) (maximum de 300 mots)? :

CINQUIÈME CRITÈRE : RENTABILITÉ ET RÉPLICABILITÉ

Les demandeurs doivent soumettre une analyse/estimation des coûts de classe D afin d'appuyer la rentabilité du système à base de bois proposé et démontrer la vitesse d'assemblage et les économies de temps associées.

- a) Décrire dans quelle mesure le projet est rentable au sens général et comment on peut l'utiliser comme fondement d'une solution de rechange générique pour d'autres projets à venir (maximum de 250 mots) :

- b) De quelle façon a-t-on quantifié les coûts marginaux associés à l'utilisation du bois pour la construction du bâtiment et comment a-t-on déterminé les secteurs d'activité associés à la conception, l'approbation et la construction (maximum de 200 mots)? :

- c) Dans quelle mesure les coûts marginaux sont-ils rentables sur le plan de la complexité du projet et réalistes relativement à la demande de financement (maximum de 200 mots)? :

SIXIÈME CRITÈRE : CALENDRIER

- a) Fournir l'échéancier et les jalons du projet, y compris des renseignements sur les processus de délivrance de permis exigés, le cas échéant (maximum de 250 mots) :

SEPTIÈME CRITÈRE : RENTABILITÉ DE L'INVESTISSEMENT

- a) Le financement demandé à CVBois est-il bien utilisé par les autres partenaires financiers (maximum de 200 mots)? :

HUITIÈME CRITÈRE : ATTÉNUATION DES GES

- a) Décrire comment les projets doivent démontrer la façon à laquelle la solution de construction permettra de réduire ou d'atténuer les émissions de GES comparativement à un bâtiment semblable construit avec des matériaux et systèmes classiques (maximum de 150 mots) :

- b) Quelle est l'estimation initiale de l'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂ eq) et comment a-t-on calculé l'estimation de l'atténuation des GES? La calculatrice du Conseil canadien du bois (<http://cwc.ca/carboncalculator>) ou une calculatrice équivalente est recommandée. (maximum de 100 mots) :

AVANTAGES POUR LA POPULATION CANADIENNE

- a) Décrire les avantages socioéconomiques et environnementaux pouvant découler du projet (c.-à-d., améliorations en matière d'efficacité énergétique, investissements locaux, emplois en construction, etc.) (maximum de 200 mots) :